

BILAN DE COMPÉTENCES – VERSION FALC ET ACCESSIBLE

QU'EST-CE QU'UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

- Le bilan est une formation reconnue par l'État.
- Il aide à mieux se connaître : compétences, motivations, envies.
- Il sert à construire un projet professionnel ou un projet de formation.

POUR QUI ?

Le bilan est ouvert à :

- les salariés du privé,
- les salariés du public,
- les demandeurs d'emploi.

➡ Aucune condition pour s'inscrire.

OBJECTIFS

Le bilan permet de :

- analyser ses compétences,
- définir un projet professionnel,
- préparer une formation si besoin,
- utiliser ses atouts pour évoluer dans sa carrière.

ÉTAPES DU BILAN

Phase 1 : Préliminaire

- Définir vos besoins.
- Vérifier votre motivation.
- Organiser la démarche.

Phase 2 : Investigation

- Analyser vos compétences.
- Construire votre projet.
- Vérifier si le projet est adapté.

Phase 3 : Conclusion

- Recevoir une synthèse écrite avec résultats et projets.
- Échanger sur les suites possibles.
- Possibilité d'un suivi à 6 mois.

DURÉE

- Total : 24 heures sur environ 4 mois.
- 12 h en entretien individuel.
- 12 h de travail personnel (tests, exercices).

MÉTHODES

- Exercices simples (questionnaires, écriture, réflexion sur vos valeurs).
- Test RIASEC pour identifier vos intérêts.
- Activités narratives (Arbre de Vie, Voyage de Vie).
- Accès en ligne à des documents utiles : métiers, emploi, CV, entretiens, handicap.
- Rédaction d'un plan d'actions concret.

ACCESSIBILITÉ

- Adaptations possibles : supports, outils, rythme, durée.
- Séances en visioconférence disponibles.
- Contactez l'accompagnante pour exprimer vos besoins spécifiques.

LIEUX

- Paris – La Défense
- Rueil-Malmaison
- Saint-Quentin-en-Yvelines
- Versailles – Le Chesnay
- Visio possible partout

TARIFS

- Particuliers :
 - Distanciel : 2430 €
 - Présentiel : 2980 €
- Entreprises : 3200 €

Financement

- Compte Personnel de Formation (CPF)*
- Plan de formation de l'employeur
- Paiement personnel

△ Depuis janvier 2025 → participation obligatoire de 102,23 € avec le CPF (sauf demandeurs d'emploi).

RÉSULTATS

- 200 personnes accompagnées (depuis 2019).
- Satisfaction : 100%.
- Les participants gagnent confiance.
- Les projets professionnels sont plus clairs et concrets.

ENGAGEMENTS

- Respect de la confidentialité.
- Nécessité du consentement.
- Neutralité dans l'accompagnement.

CONTACT

Séverine Til

 Mail : severine.til@st-conseil.org

 Téléphone : 06 89 08 74 93